



## Survenir à son beau père endetté

Par lalymtp, le 24/11/2008 à 13:05

Bonjour, rn  
voilà aujourd'hui mon beau père à beaucoup de soucis financier et un huissier de justice est en train de liquider tous ses biens. rn  
Forcément il va se retrouver à la rue. rn  
Mon mari et moi sommes sous contrat de mariage mais nous ne pouvons subvenir aux besoins de mon beau père et surtout qu'il liquide notre argent ou autre bêtise qu'il a faite lui même. rn  
Je suis prête à lui faire des courses mais rien de plus car marre de prêter de l'argent. Il a des dettes partout. rn  
Bref voilà je voudrais savoir s'il y avait une protection pour nous le concernant. Nous ne roulons pas sur l'or et survenons à peine à nos besoins donc impossible en plus de le mettre en maison de retraite, foyer ou payer un loyer. Nous sommes incapables de l'assumer financièrement. rn  
Comment procéder ? Que dois on faire pour se couvrir et qu'il n'y ai pas de saisie sur nos salaires pour couvrir ses besoins ? rn  
Merci